

LES POINTS CLEFS DU CONTRAT DE PRESTATION



- ✓ Souscrire un contrat de prestation chez Effi' Dom Services est totalement gratuit. Pas de droit d'entrée, pas de frais de dossier.
- ✓ Nous nous déplaçons à votre domicile et nous étudions avec vous la solution qui convient le mieux à votre besoin.
- ✓ Vous devenez prioritaire sur toutes les demandes ponctuelles pour lesquelles nous sommes quotidiennement sollicités.
- ✓ Vous conservez le même intervenant. En cas de défaillance, nous mettons une autre personne à votre disposition ou nous intervenons personnellement. Nous nous engageons quoiqu'il arrive à mener à bien la mission que vous nous aurez confiée.
- ✓ Vous êtes libres de modifier les jours et horaires de vos prestations dans la limite de notre disponibilité ou celle de nos intervenants. Nous mettrons tout en oeuvre pour vous donner satisfaction.
- ✓ Vous souscrivez un contrat d'une durée de 3 mois minimum.
- ✓ Vous êtes libre d'annuler votre contrat quand vous le souhaitez en respectant les règles de préavis mentionnées en page 3.
- ✓ Effi' Dom Services se réserve le droit d'annuler sans préavis le contrat d'un client qui ne respecterait pas le **code déontologique** de l'entreprise.
(Disponible sur <http://www.effidom.fr>)